

## 6 Économie

## Affaire ESS-Gabon et ses anciens agents

### La part de vérité de l'ancien DRH

SM

Libreville/Gabon

**SOUÇONNÉ** par des médias nationaux, de détournement des droits légaux des anciens employés de Eurest support services-Gabon (ESS-Gabon), l'ancien directeur des Ressources humaines de cette entreprise, Romaric Massobidia, a essayé, vendredi dernier à la faveur d'une conférence de presse, de laver son nom, en apportant sa version des faits de cette affaire qui, pourtant réglée, continue de faire couler beaucoup d'encre.

D'entrée, l'ancien DRH a tenu à clarifier l'opinion quant au rôle majeur joué par le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourouet, dans ce contentieux. Lequel est intervenu uniquement dans l'accord ayant permis de procéder au



Photo : SM

Romaric Massobidia, ancien DRH d'ESS-Gabon (c) entouré, de gauche à droite, d'un délégué du personnel et d'un huissier de justice.

paiement des droits légaux des ex-employés de ladite entreprise. Plus précisément dans la phase de finalisation du document et à la signature du protocole d'accord entre la direction générale d'ESS Gabon/Compass, et les représentants des salariés. Pour sa part, les documents fournis aux médias présents à cette conférence

de presse, attestent clairement que la gestion des règlements de ces droits légaux, ainsi que le bonus, ne souffre d'aucun détournement. Bien au contraire, ils expliquent que les fonds des 377 employés de cette entreprise ont été versés par l'employeur, dans un compte séquestre ouvert spécialement pour les besoins liés à l'exécution des

engagements souscrits au protocole.

De même, lesdits documents montrent que la gestion des décaissements n'a pu être effectuée que grâce aux signatures conjointes de l'ancien DRH, représentant la direction générale d'ESS-Gabon, et d'un certain Matsima Diata, ce dernier ayant été désigné par le collègue des délégués du

personnel pour représenter les employés.

Aussi, l'orateur dit-il ne pas comprendre les dessous de cette cabale médiatique dressée contre lui et le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures. D'autant que pour garantir la transparence dans le paiement des droits, et d'éviter les suspensions, le membre du gouvernement a veillé à remettre personnellement à chaque agent, son chèque et son virement. Et que chacun, au moment de retirer son chèque, s'est préalablement assuré que le montant reçu est conforme à celui figurant dans l'état des sommes dues, avant d'accuser réception.

Dans tous les cas, l'ancien responsable des Ressources humaines d'ESS-Gabon vient de déposer une plainte contre ses détracteurs, histoire de laver définitivement son honneur.

## Développement de l'aménagement hydroélectrique de Kinguéle Aval

### La société Asonha Energie SA sur les rails

MSM

Libreville/Gabon

**LE** Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) et la société Meridiam ont annoncé, le 28 mai 2018, à Libreville, le lancement de la société Asonha Energie SA, détenue à 40% par le FGIS et à 60% par le fonds d'investissement Meridiam. L'acte ainsi accompli a été en vue de la signature d'un contrat de concession avec l'État gabonais dans le cadre du développement de l'aménagement hydroélectrique de Kinguéle Aval, dans la province de l'Estuaire (Kango-Gabon).

Cette création s'inscrit dans la suite logique du

protocole d'accord que l'État gabonais a signé avec le groupement FGIS-Meridiam en mars 2017, donnant un droit exclusif audit consortium pour développer le projet de Kinguéle Aval dans les meilleurs délais, et signer un contrat de concession une fois les études de faisabilité terminées.

Le projet en question porte sur la réalisation d'une centrale hydroélectrique d'une capacité d'environ 35 MW, construite sur la rivière M'Bei (Kango) en aval des deux centrales hydroélectriques existantes de Tchimbélé et de Kinguéle, d'une capacité totale de 120 MW.

Il vise le renforcement du Réseau interconnecté (RIC) de Libreville, qui



Photo : Maxime Mihindou

Les représentants du FGIS et de la société Meridiam lors de la signature de l'accord.

connaît une demande croissante d'énergie. La société aura donc pour objet social de concevoir, construire les ouvrages du projet et trouver le financement nécessaire auprès des bailleurs de fonds et d'assurer l'exploitation de l'aménagement tout au

long de la période de concession.

L'État et la société Asonha Energie SA envisagent une signature du contrat de concession au cours de l'été 2018, et un bouclage du financement pour le premier trimestre 2019, suivi immédiatement du

début des travaux.

**RÉFÉRENCE\*** Meridiam est une société d'investissement indépendante spécialisée dans le développement, le financement et la gestion de projets, d'infrastructures publiques durables sur le long terme. Son modèle repose sur la conviction que l'alignement des intérêts entre le secteur public et le secteur privé peut apporter des solutions essentielles aux besoins de la collectivité. Avec des bureaux à Paris, New York, Toronto, Luxembourg, Istanbul, Vienne, Addis-Abeba et Dakar, Meridiam gère 6 milliards d'euros d'actifs et compte plus de 60 projets en développement, construction ou exploitation à ce jour.

## Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece)

### 11 milliards de francs pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes

J.M

Libreville/Gabon

**DANS** le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes nationaux, la ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Carmen Ndaot, a procédé, le 1er juin, au siège de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI)-Gabon, au lancement des activités du Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece). La directrice générale de l'ANPI-Gabon, Nina Abouna, et la représen-

tante de la Banque mondiale étaient présentes.

Les trois axes de la composante 2 du Prodece – évaluée à 11 milliards de FCFA – concernent Le développement de l'employabilité, l'insertion des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat.

« Le 3e point de cette composante vise à développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes, à les aider à élaborer des plans d'affaires et à les accompagner dans la recherche des financements nécessaires ainsi qu'une assistance au cours de la phase suivant la création de l'entreprise. A ce titre, les bénéficiaires directs seront



Photo : Jean Madouma

Le Prodece devrait permettre de booster l'entrepreneuriat national.

les jeunes âgés de 16 à 34 ans. La première phase de ce lancement concerne 300 jeunes », a indiqué Carmen Ndaot.

Quant à la directrice générale

de l'ANPI-Gabon, elle a décliné la mission de son agence dans le cadre de ce projet. « L'action de l'ANPI-Gabon consistera, dans ce domaine, à apporter à ces

jeunes la capacité de structurer leurs idées en projets, de créer et de gérer leur entreprise avec les incubateurs de la place », a souligné Mme Abouna.

Par ailleurs, au terme des séances de formation à l'entrepreneuriat dispensées aux 2000 jeunes, seuls 1000 participants seront retenus par un comité technique prévu à cet effet, en vue d'élaborer les plans d'affaires.

Ensuite, une compétition de plans d'affaires sera organisée pour déceler les 300 meilleurs projets. Et au final, 150 candidats retenus recevront une aide financière.

## Brèves

**Tunisie/ La récolte de céréales chutera à 1,4 million de tonnes en 2018/2019**

En 2018/2019, la Tunisie s'acheminera vers une production céréalière de 1,4 million de tonnes, un volume en baisse de 200 000 tonnes par rapport à la campagne précédente, a annoncé, hier, le ministère de l'Agriculture. Cette contre-performance est la conséquence de l'insuffisance des précipitations, explique l'exécutif. Le stock escompté pour ladite saison comprend 923 000 tonnes de blé dur, 119 000 tonnes de blé tendre et 362 000 tonnes d'orge. Le gouvernement tunisien ambitionne de produire, à terme, 2,7 millions de tonnes de céréales, dont 1,5 million de blé dur, un stock qui permettrait au pays d'atteindre l'autosuffisance. La céréaliculture occupe environ 1,5 million d'hectares de terres arables. La Tunisie est l'un des plus gros consommateurs de blé de la planète.

**Maroc/ Les exportations de la filière textile-habillement ont rapporté 2100 milliards FCFA en 2017**

Au Maroc, les recettes d'exportation générées par la filière textile-habillement ont atteint 35,5 milliards de dirhams en 2017, (environ 2 100 milliards de francs), soit une amélioration de près de 4% par rapport à 2016 (34,2 milliards de dirhams). L'annonce a été faite par l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH). D'après le site just-style qui rapporte l'information, le débouché par excellence, reste l'Europe avec comme principaux pays importateurs : l'Espagne (19,4 milliards MAD), la France (7,5 milliards MAD), le Royaume-Uni (1,6 milliard MAD) et l'Italie (732 millions MAD). La branche textile-habillement est l'une des plus dynamiques du secteur manufacturier marocain. D'après les données du gouvernement, elle fournit 5% de la production industrielle et emploie 165 000 personnes.

**Burundi/ La production de café pourrait avoisiner les 17 000 tonnes en 2018**

Au Burundi, la Confédération nationale des caféiculteurs (CNAC) anticipe une récolte de café de 17 000 tonnes en 2018, soit 2 000 tonnes de plus que l'année dernière. C'est ce que rapporte Bloomberg, qui indique que cette hausse tient aux bonnes pluies enregistrées et à l'utilisation accrue des engrais. Pour le compte de la saison qui a débuté en mars dernier, les planteurs devraient encaisser entre 500 et 600 francs pour chaque kilogramme de cerise de café livré aux stations de lavage, a indiqué Joseph Ntirabampa, numéro un de l'Organisation.

Rassemblées par W.N.